




LE Canard

AOUT

2018

DES TERRITORIAUX

**UNION RÉGIONALE
GRAND EST**

Suivez toutes nos actions sur :  

DANS CETTE EDITION :

Elections profes-
sionnelles Page 2

Votre syndicat :
Un partenaire
essentiel Page 2

L'**UNSA**
sur le terrain... Page 3

Infos statutaires /
Concours et
examens pro Page 4

Rejoignez-nous :

Téléchargez

le **BULLETIN D'ADHÉSION**

(sur notre site : rubrique
« Infos pratiques /
Comment adhérer ? »)



et le

**FORMULAIRE DE
PRÉLÈVEMENT**



IL FAUT SAVOIR QUE : la cotisa-
tion syndicale ouvre droit systémati-
quement à un **crédit d'impôt** égal à
66 % du montant versé (article 23 de
la loi n° 2012-1510).



**Faites un geste pour
l'environnement :**

**Après avoir lu ce journal,
ne le jetez pas !**

**Faites en profiter un(e)
de vos collègues !!!**



Chers lecteurs,

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances,
bien méritées, reposantes et réparatrices.*

*Nous nous donnons rendez-vous en
Septembre, pour la rentrée sociale
qui s'annonce animée.*

*... et pour toutes celles et ceux qui restent
dans la Région : « **Alles Guete** » !*

Merci mon
canard



A tous nos collègues territoriaux

Rue du « Canard des territoriaux »

Région GRAND EST

© dessins originaux de Georges KIERREIN (1884-1955) © Minskii - www.minskii.fr



Sylvie WEISSLER



Elections professionnelles

L'**UNSA** est un syndicat professionnel totalement indépendant des partis politiques, religieux ou philosophiques.

L'**UNSA Territoriaux** est, dans le Bas-Rhin, la 1^{re} organisation syndicale au Comité Technique/CHSCT et aux Commissions Administratives Paritaires placés auprès du CDG67 (catégories A, B et C) dont dépendent les 8000 collègues territoriaux des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du 67.

Les élus **UNSA** privilégient toujours le dialogue dans l'intérêt des agents.

...Je ne me pose plus la question : le 6.12.2018, je vote UNSA.

On parle de nous...

L'interview des « agents publics, producteurs d'intérêt général » **UNSA Territoriaux** diffusée dans « Expression Directe » le 17 juillet dernier sur France 2 est disponible sur notre site internet, en page d'accueil :

<http://www.unsatorriviaux67.e-monsite.com/>



Rédacteur en chef :
WEISSLER Sylvie

Equipe de rédaction et
conception graphique :

KRAUSS Philippe
LEGROS Gaby
NIÇOISE Laetitia
SIFFERMANN Roland

Diffusion gratuite

VOTRE SYNDICAT **UNSA** :

Un partenaire essentiel



... A l'UNSA, on s'occupe de moi...

Les priorités de l'UNSA ?

- **Défendre l'emploi et le service public,**
- **Promouvoir un progrès social durable,**
- **Pratiquer un syndicalisme réaliste, pragmatique et réformiste.**

Que fait votre syndicat ?

Il s'occupe :

- de vos **conditions de travail** et de l'organisation du travail ;
- du **déroulement des carrières** et de la promotion professionnelle ;
- de la **formation professionnelle** et continue ;
- de l'**action sociale** et de la **protection sociale** complémentaire ;
- de l'hygiène, la sécurité et la **santé au travail** ;
- de l'**insertion professionnelle** des personnes handicapées ;
- De l'**égalité professionnelle** entre les hommes et les femmes.

Pourquoi je me syndique ?

L'adhésion à un syndicat relève d'une **décision personnelle** et votre employeur n'en aura pas connaissance.

Etre syndiqué permet d'avoir accès à l'information relative aux **droits et obligations des agents territoriaux**, des réponses concrètes et pragmatiques à vos questions sur le Statut de la FPT et **de ne pas rester isolé** lorsqu'une situation complexe se présente.

Le syndicat est le **garant du respect de vos droits** et l'expression du **principe de solidarité**.

Votre **cotisation syndicale** sert à financer la création des sources d'informations (le journal d'informations « Le Canard des Territoriaux », les fiches techniques statutaires, etc...), le conseil juridique et statutaire et l'accompagnement des agents qui en ont besoin, les frais administratifs, etc...

Elle est la seule source de financement de votre syndicat.

Cette cotisation ouvre d'ailleurs droit à un crédit d'impôts à hauteur de 66 % du montant annuel cotisé.

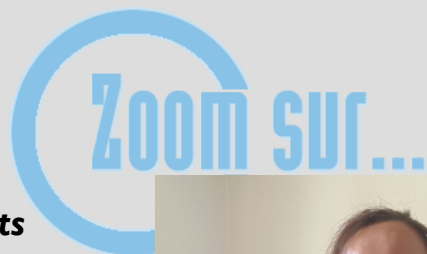
... Et le dialogue social ?

Au sein de votre collectivité/établissement public vous êtes représentés :

- **par des délégués élus** dans les **Comités Techniques (CT)** pour les **questions d'ordre collectif** et dans les Commissions Administratives Paritaires (**CAP**) pour les **questions d'ordre individuel** concernant votre carrière. Vos représentants seront élus lors des élections professionnelles ;
- **par des délégués désignés par le syndicat** dans les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (**CHSCT**) et la Commission de Réforme Départementale.



A l'UNSA, les territoriaux c'est une grande famille



Des professions diversifiées, des agents engagés qui aiment leur métier. Ce mois-ci, nous avons le plaisir de vous présenter Samira :

Bonjour Samira,

UNSA : Peux-tu nous présenter ta collectivité et ce que tu y fais ?

Samira : La Mairie de BISCHHEIM est une collectivité de taille moyenne qui a su garder, pour le moment, une dimension encore humaine, voir familiale. Elle se veut ambitieuse et ça me plaît.

J'ai travaillé en RH durant plus de 5 ans, c'est d'ailleurs ce qui m'a poussé à m'engager dans le syndicalisme ! Aujourd'hui, j'occupe un poste de direction de service au sein du service des Affaires Démographiques, Population et Citoyenneté, où au delà de la gestion quotidienne du service, j'ai également en charge la définition et la mise en œuvre du projet Guichet Unique. Il s'agit de repenser l'organisation pour optimiser nos process, gagner en fluidité et qualité de service. Un beau challenge que je souhaite relever avec mes collègues.

Il est vrai que j'ai complètement changé de domaine mais je trouve que cette possibilité est une véritable opportunité spécifique à la « Territoriale » ; c'est une réelle valeur ajoutée.

UNSA : Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes exposés ?

Samira : Nous traversons une période plutôt difficile car nous devons faire face à de nombreux changements et ce dans un contexte financier serré. Si j'ai bien conscience que certains réajustements sont nécessaires, je déplore la méthode employée actuellement.

Le dialogue social est devenu particulièrement compliqué et je ne m'y retrouve plus. Pour moi, à Bischheim, il devrait être le reflet d'un réel partenariat constructif où les postures des uns et des autres sont entendues et réfléchies pour trouver un compromis gagnant pour la collectivité et le personnel.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment que les organes de consultation ne sont réduits qu'à être de simples chambres d'enregistrement au sein desquels les dossiers sont présentés.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras, je réaffirme que **le syndicalisme est indispensable (et le sera encore plus) car c'est LA voix des agents au sein de nos instances paritaires...** Il ne faut pas oublier que le périmètre d'intervention des inspecteurs du travail ou des prud'hommes n'inclue pas la Fonction Publique, les syndicats jouent par conséquent un rôle déterminant.

UNSA : Quels sont pour toi les dossiers prioritaires à Bischheim ?

Samira : Il y a déjà le **temps de travail** car la collectivité souhaite se mettre en conformité avec les observations de la Chambre Régionale des Comptes et ce sans forcément se prendre le temps de la réflexion... c'est d'ailleurs ce qui a fortement contribué à dégrader le dialogue social au

sein de la collectivité. Ensuite, il y a le dossier du **RIFSEEP**, cela va bientôt faire 2 ans que la réflexion est engagée et malheureusement celle-ci n'est toujours pas aboutie. En découle la **carrière** car les postes n'ont jamais été pesés et les écarts entre les missions de l'agent et son grade sont monnaie courante dans la Territoriale. On va vous dire que c'est valorisant pour l'agent mais dans les faits cela revient surtout à le rémunérer au rabais ; ce sentiment sera d'autant plus renforcé lorsque la collectivité aura recours à l'emploi non statutaire pour le même poste, mais sur un cadre d'emploi d'un niveau supérieur ! Sans parler du sentiment de dévalorisation et de mal-être que cela générera chez l'agent.

L'employeur a les moyens d'agir via le régime indemnitaire mais aussi via la carrière au travers de sa politique d'avancement de grade et de promotion interne. Une politique RH, transparente et cohérente, est indispensable pour valoriser réellement les agents. Des agents qui se sentent reconnus, valorisés, se mobiliseront encore plus, c'est bien connu. Mais pour cela, l'agent doit être vu comme un potentiel, une ressource et non comme une simple charge, un coût ! Si le 2^e aspect ne peut être occulté, cela reste 2 approches antinomiques des ressources humaines.

UNSA : Si tu avais des « super-pouvoirs » que changerais-tu ?

Samira : Je commencerais par rétablir un dialogue social qui ait du sens dans ma collectivité. Cette dernière se prendrait le temps de travailler les dossiers en amont avec les partenaires sociaux, en toute confiance et dans un esprit collaboratif. Je ferais aussi en sorte que le travail « paie réellement » car il m'arrive, par moment, d'avoir l'impression qu'il s'agit là que d'une simple théorie... Mais restons positifs, j'ai envie de croire que la pratique a juste besoin d'un peu plus de temps pour faire écho à la théorie... en plus, il n'y a pas besoin de « super-pouvoirs » ! Aussi, je finirai sur une célèbre citation : « L'utopie est le rêve nécessaire et la réalité le défi permanent ».



Samira AZIZ-OBERLE
Rédacteur principal 2^e classe

Représentant du personnel UNSA Territoriaux
à la Ville de BISCHHEIM (67)



La Mairie de Bischheim, c'est :

350

AGENTS TERRITORIAUX env. (Ville et CCAS confondus) qui oeuvrent au quotidien au service de

18000

HABITANTS



L'UNSA vous informe

● ATSEM et animateurs

Deux rapports concernant deux filières importantes de la Fonction Publique Territoriale, à savoir la filière ATSEM et la filière animation, ont été adoptés par le CSFPT en 2016 et 2017.

L'**UNSA Territoriaux** profite de l'adoption du [rapport complémentaire sur les modalités de recrutement et de formations](#) en séance du **CSFPT du 4 juillet** dernier pour mettre en lumière ces filières essentielles qui contribuent quotidiennement à l'éducation de nos enfants et sont souvent minorées, car leurs métiers sont insuffisamment reconnus et leurs carrières limitées.

L'**UNSA** porte la proposition de créer de nouveaux cadres d'emplois en catégories A et B dans une nouvelle filière dédiée aux métiers de l'éducation et restera porteuse de leurs revendications afin d'obtenir du Gouvernement les mesures répondant aux ambitions affichées.

>> En savoir plus  [Communiqué de Presse UNSA Territoriaux](#) 

● Dialogue social : refonte en cours dans les collectivités territoriales

Dans les instances consultatives, l'employeur discute et négocie avec les représentants du personnel, du fonctionnement de la collectivité, des emplois et des carrières des agents, au sein du Comité Technique, des CAP et du CHSCT. Le Gouvernement a lancé un chantier pour les réformer.




L'**UNSA Territoriaux**, craint une fragilisation du service public local. L'**UNSA** appelle donc à « **un véritable dialogue social respectueux des personnels et de leurs représentants, dédié au versant territorial et permettant l'ouverture de réelles négociations** » sur des sujets tels que :

- L'augmentation des possibilités de promotion et toute valorisation des parcours professionnels ;
- La généralisation de la prise en charge par l'employeur de la Protection Sociale Complémentaire ;
- La prise en compte de la pénibilité pour le maintien dans l'emploi ;
- La réévaluation des moyens indispensables pour répondre à tous besoins de formation.

● Vers une nouvelle organisation territoriale des services publics ?

Deux circulaires du Premier Ministre, parues cet été, reprennent en partie les préconisations du rapport **CAP 2022** et poursuivent les transformations et la politique menées depuis le début du quinquennat en matière d'action publique et de fonctionnement de l'Etat.

Annoncés pour l'automne, les arbitrages qui seront rendus, impacteront la FPT et les effectifs des agents territoriaux qui assurent le service public de proximité :

- [Rapport du Comité Action Publique 2022 \(CAP 2022\)](#) 
- [Circulaire du Premier Ministre sur la réorganisation des administrations centrales](#) 
- [Circulaire du Premier Ministre sur la réorganisation territoriale des services de l'Etat](#) 

Nous contacter :

UNSA TERRITORIAUX – UNION REGIONALE GRAND EST

19, rue des Vignes - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Internet UD 67 : <http://www.unsatorrionaux67.e-monsite.com/> 

E-mail UD 67 : unsa67@orange.fr ● Fédération UNSA Territoriaux Internet : <http://territoriaux.unsa.org/> 



Suivez toutes nos actions sur  



Inscrivez-vous aux **CONCOURS** de :

● Agent de maîtrise

Concours externe, interne et troisième voie

Spécialités : Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers / Environnement, hygiène / Espaces naturels, espaces verts / Logistique et sécurité / Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique / Restauration / Techniques de la communication et des activités artistiques / Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines (voie interne, uniquement)

Organisateur : CDG 68

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
du 4.09 au 10.10.2018

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :
18.10.2018

● Professeur d'enseignement artistique

Concours externe et interne

CDG organisateurs : selon spécialités

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
du 11.09 au 17.10.2018

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :
25.10.2018

Voir dates des concours et examens professionnels de la rentrée 2018 sur notre site :

rubrique « Infos pratiques/concours »



Pour consulter la version électronique du « Mag », cliquez sur l'image.



Permanences téléphoniques :

Tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00